

CONVENTION DE DONATION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Entre

L'émetteur :

L'association **OPEN NC** œuvre pour la promotion de la filière numérique à travers notamment de sa commission pour un numérique inclusif et durable

Siège social est situé :

Station N, Rue du Commandant Babo, 98 800 Nouméa

Site Internet : www.open.nc - téléphone - 73.11.60 / contact@open.nc

Représentée par Mehdi HASSOUNI en qualité de vice-Président

Ci-après dénommée l' Association » ou « OPEN NC »

Destinataire(s) :

LE DONATEUR

Société.....

Adresse.....

.....

Représenté par : en qualité de :

Ci après dénommée , le « Partenaire » ou le « Donateur »

PREAMBULE

..... cède à titre gratuit sous forme de don en matériel les équipements informatiques amortis ou non dont il n'a plus l'emploi ou l'usage, en application des réglementations concernant le recyclage et la valorisation de matériels et/ou d'équipements électroniques à l'association **OPEN NC** dans le cadre de la **grande collecte** opérée en partenariat avec le **gouvernement de la Nouvelle-Calédonie**.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour mission, de fixer les modalités et conditions de dons de matériel et/ou d'équipements informatiques et électroniques effectué par le donateur à l'association **OPEN NC**.

La description complète du matériel et/ou équipements concerné par la présente donation est listé en **Annexe 1** de la présente convention.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DES BIENS CEDES

Le matériel éligible en donation **doit être fonctionnel et/ou réparable**, ou le cas échéant rentrer dans le cadre d'un projet de valorisation.

Le transfert de propriété aura lieu lors de la remise des biens à l'Association **OPEN NC** ou à son prestataire

L'association **OPEN NC** ou son prestataire se charge de venir récupérer le matériel informatique qui lui a été cédé. Le matériel donné fera l'objet d'une attestation de réception et de donation.

ARTICLE 3 : RECYCLAGE ET RESPECT DE LA REGLEMENTATION

L'association **OPEN NC** et ses partenaires s'engagent à respecter la réglementation en vigueur sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et le code de l'environnement de la Province sud dans le cadre de cette opération.

Lorsque le matériel informatique réformé cédé sera hors service ou obsolète l'association s'engage à le rediriger vers la filière agréée pour la collecte des DEEE géré par l'organisme TRECODEC pour y être pris en charge, et à prendre toutes les dispositions, à ses frais et sous sa responsabilité pour que le donateur ne soit pas inquiété.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'association **OPEN NC** s'engage à utiliser le don effectué dans le cadre de la présente convention, dans le cadre de l'opération « Grande collecte » organisée conjointement avec le gouvernement de la Nouvelle Calédonie

Le matériel reçu en donation sera identifié et suivi, permettant une traçabilité de l'utilisation par l'association dans le cadre de ses différents programmes et dispositifs.

Toutes les données du donateur seront supprimées

ARTICLE 5 : COMMUNICATION ET CONFIDENTIALITE

Les partenaires signataires s'autorisent communiquer d'un commun d'accord cette présente convention de dons, afin de promouvoir l'économie circulaire, l'informatique durable et solidaire auprès des acteurs économiques, pouvoirs publics locaux et du grand public, afin de réduire l'impact environnemental lié à l'utilisation du numérique en Nouvelle Calédonie.

Cependant ; l'une des parties est en droit de demander que la nature et les éléments de la présente convention soient gardés confidentiels. Dans ce cas, cette mention devra être stipulée dans le cadre prévu de la présente convention.

Dans ce cas, l'association **OPEN NC** s'engage à respecter le choix et la confidentialité du don selon les termes dudit accord.

Etabli en deux exemplaires

Fait à Nouméa, le

Pour Le Donateur
Signature du représentant :

Pour l'association **OPEN NC**
Signature du représentant :

(Nom, prénom, signature et cachet de l'organisme ou de l'entreprise)

Demande la confidentialité de cette convention ne permettant pas de citer le nom du donateur lors des communication concernant la **Grande Collecte**.

OUI / NON

